

# LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

## Section de Fonctionnement En milliers d'euros

Chapitres		Propositions du maire		Chapitres		Propositions du maire	
		En K€	Rappel 2009			En K€	Rappel 2009
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>1.608,9</b>	<b>1.615,7</b>	<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>1.608,9</b>	<b>1.615,7</b>
011	Charges à caractère général	424,4	406,2	70	Produits des services	113,0	134,4
012	Charges de personnel	565,1	545,8	73	Impôts et taxes	848,7	824,0
65	Autres charges de gestion courante	139,7	143,8	74	Dotat. Part.	576,9	575,0
014	Atténuations de produits			75	Autres Pdts gest. courante	58,1	54,1
66	Charges financières	164,8	184,2	013	Atténuation de charges	7,2	15,6
67	Charges exceptionnelles	1,1	5,4	77	Produits exceptionnels	5,0	12,5
022	Dépenses imprévues			72	Travaux en régie		
6611	ICNE				<b>Résultat reporté</b>	<b>667,9</b>	<b>615,0</b>
68	Dot.aux amortis. et prov.						
023	Virement investissement	313,8	330,3				

### Un budget caractérisé par

#### des dépenses réelles hors masse salariale qui diminuent de 1,29%

- hausses des tarifs et de la consommation de l'énergie consacré au chauffage
- progression significative des dépenses de voirie occasionnée par un hiver rigoureux
- report sur 2010 des dépenses du deuxième semestre 2009 concernant le balayage des chaussées et l'entretien des espaces verts
- diminution des dépenses d'entretien du patrimoine communal,
- diminution de la charge pour le voyage annuel de l'orchestre d'harmonie
- diminution des frais financiers.

#### et des charges salariales en augmentation de 3,52 qui intègrent:

- l'évolution de la valeur de l'indice de la fonction publique et des avancements de grade
- l'augmentation de la prime d'assurance décès et de prise en charge des salaires du personnel en maladie
- le recours à des salariés temporaires pour effectuer le recensement de la population

### Le financement est assuré par

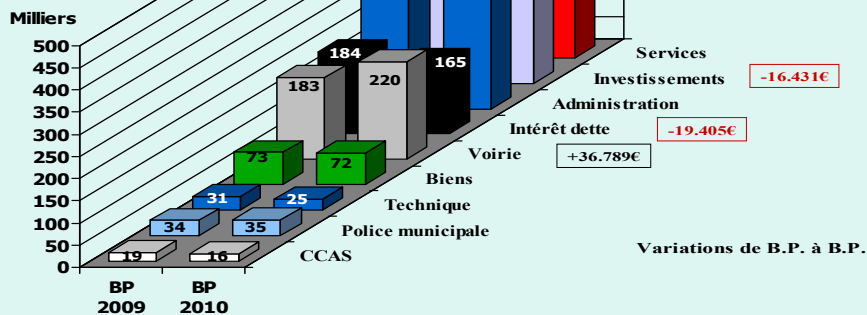
#### des recettes réelles de fonctionnement qui diminuent de 0,42%, dont:

- des produits de la forêt en diminution et des loyers et redevances en légère hausse,
- une subvention de l'Etat compensant la majeure partie du coût du recensement,
- une perte de recettes en prestation salaires suite au transfert compétence eau et assainissement.
- des dotations de l'Etat en diminution
- une recette fiscale en progression grâce aux nouvelles constructions de maisons d'habitation et de locaux professionnels et une augmentation du taux de la taxe d'habitation
- l'absence de produits exceptionnels provenant de la vente de parcelles

**Ce qui assure le niveau de marge brute nécessaire pour couvrir le remboursement en capital de l'annuité des emprunts et préserve l'excédent de fonctionnement 2009 disponible destiné à l'autofinancements des investissements .**

**Le niveau des investissements prévus pour 2010 reste à la même hauteur que celui de 2009.**

## Evolution des dépenses de fonctionnement par nature



Ne sont affichées en euros que les variations les plus importantes.

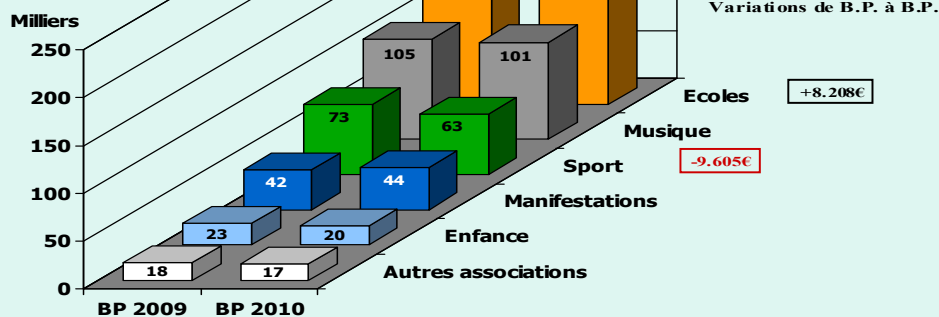
La ventilation de la diminution des services (- 6.571€) figure dans le tableau ci-dessous.

La somme affectée aux investissements provient de l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement en diminution de 16.431€.

Les intérêts de l'emprunt diminuent de 19.405€.

Les dépenses de voirie augmentent de 36.789€. C'est la conséquence d'un hiver très rigoureux

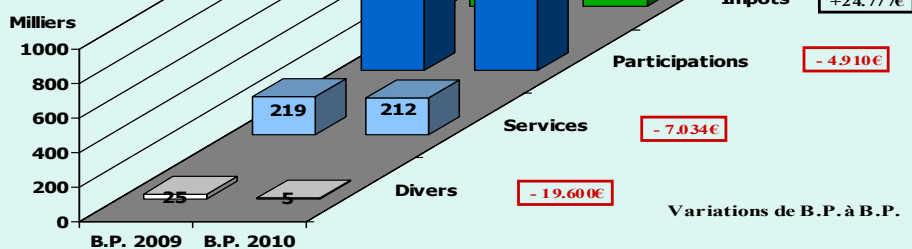
## Détail du coût des services



Le coût des services diminue de 6.571€ malgré l'augmentation des dépenses consacrées au fonctionnement des écoles (+8.208€) générée par le salaire d'un agent remplaçant une personne en arrêt maladie. La diminution de la rubrique sports (- 9.605€), est la conséquence d'une non reconduction de travaux exceptionnels exécutés en 2009 dans l'enceinte du stade municipal..

Les autres diminutions concernent les rubriques musique et enfance.

## Recettes de fonctionnement par nature



La diminution des participations (-4.910€) provient de la diminution des dotations de l'État.

La progression des impôts (+24.777€) est due à la revalorisation des bases (+1,2%), aux nouvelles constructions (+1,3%) et à l'évolution du taux de la taxe d'habitation (+2,74%).

Les recettes diverses comprenaient en 2009 la vente de parcelles et le remboursement de sinistres, recettes non reconduites sur 2010.

## Produits des services et du domaine



Le produit des services diminue de 7.034€ dont 9.741€ au titre de la récupération de salaires sur les services eaux et assainissement transférées à la Codecom, de 3.015€ liés à l'exploitation de la forêt et de 4.900€ provoqués par l'absence d'organisation d'une classe de découvertes.

Ces diminutions sont compensées partiellement par une augmentation du produit des locations (+8.722€) et de la participation des familles des enfants inscrits à l'école de musique (+1.900€)

## Section d'investissement

Le remboursement d'emprunts concerne des annuités à moyen terme pour 313.863€.

Le report du déficit de l'exercice 2009 d'un montant de 699.336€ est couvert par capitalisation en recettes d'une fraction de l'excédent de fonctionnement 2009 à hauteur de 345.790€ et par les restes à réaliser.

L'excédent de l'exercice de 257.622€ assurera en 2011 le remboursement d'un prêt relais FCTVA d'un montant de 215.885€ , le reliquat financera l'investissement

Le FCTVA à percevoir est de 149.000€.

La réserve de 667.948€ résultant du disponible de l'exercice 2009 viendra en déduction du besoin d'emprunt.

Le virement de la section de fonctionnement 2010 représente la marge brute prévisionnelle de 313.848€

Chapitres	Propositions du maire			
	Report	Inscriptions	Total en K€	Rappel 2009
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	968,9	1422,0	2390,9	2413,6
16 Remboursement d'emprunts		313,9	313,9	486,6
20 Opérations d'équipement brut	269,6	850,4	1120,0	1159,7
01 Déficit antérieur	699,3		699,3	767,3
Excédent de l'exercice		257,7	257,7	

Chapitres	Propositions du maire			
	Report	Inscriptions	Total en K€	Rappel 2009
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	797,9	1593,0	2390,9	2413,6
10 FCTVA -		149,0	149,0	313,1
13 Subventions	188,4	227,9	416,3	464,2
16 Emprunt MT	609,5	536,5	1146,0	924,8
10 T.L.E.		20,0	20,0	10,0
Capitalisations		345,8	345,8	371,2
Virement du fonctionnement				
		313,8	313,8	330,3

PROGRAMMES	Montants Budget 2010		FINANCEMENT			
	Cumulés	Dont 2010	Subventions		Prélèvement	Emprunt
			acquises	en cours		
Salle Rostand	8.000	8.000				8.000
Maison rue du Moulin	3.756	2.000	4.571			19.800
École primaire	110.000	110.000		44.000		66.000
École maternelle- toiture						21.800
Église Véel mise en lumière	1.533		13.688			
Eglise Fains - études	50.000	50.000		37.500		12.500
Club house FCFV-	20.000	20.000				49.400
Tennis couvert –Stade clôture	4.000	4.000			4.000	
Accès mairie et bus			25.043			
Salle Verrerie	228.906	43.000		115.600		122.300
Stade – clôture	3.587	3.000			3.000	16.080
Cimetières: ossuaire	5.000	5.000				13.400
Forêt	24.580	7.070	14.194			16.400
Camp Romain	10.000	10.000				10.000
Voirie aven. Libération T2	6.555					10.100
Voirie aven. Libération T3	260.000	260.000		56.000		204.000
Voirie 2008 – 2009						181.800
Voirie 2010	100.000	100.000				100.000
Étude rues J.Dress et Pressoirs	51.000	51.000				51.000
Viabilisation chemin Bégarenne	15.292				15.292	
Réseaux EDF – E.P. Libération T1,			20.784			
Rues du Moulin et du Cachon			2.965			
Giratoire CS et autres			2.359			
Aven. Libération 2ème T	2.563		4.235	27.282		155.400
Aven. Libération 3ème T	120.000	120.000		28.000		
Éclairage public	17.674	13.000		4.386		13.000
Mairie fronton en lumière				200		
Christ en croix église St Martin			622			
Marquage et panneaux	6.000	6.000		7.050	6.000	
<b>Terrains</b>	10.000	10.000				10.000
Informatique Vidéo	5.000	5.000			5.000	
Instruments musique - autres	7.700	7.700			7.700	
Matériel voirie – « canipropre »	1.500	1.500			1.500	
Matériel de bureau	3.000	3.000			3.000	
Motifs lumineux	43.254	10.000		7.800		35.000
Diverses acquisitions et véhicule						30.000
Lave vaisselle – caisse des écoles	1.176	1.176			1.176	
<b>TOTAUX</b>	<b>1.120.076</b>	<b>850.446</b>	<b>88.461</b>	<b>327.818</b>	<b>46.668</b>	<b>1.145.980</b>
<b>Besoin emprunt:</b>	<b>1.145.980</b>	<b>Excédent 2009: -667.948</b>	<b>F.C.T.V.A.: -149.000</b>	<b>Besoin réel emprunt</b>	<b>=329.032</b>	

## Évolution de la fiscalité et des dotations

Désignation des produits	2009	2010	Écarts	
			Montants	%
Dotation globale de fonctionnement	413.541	409.984	-3.557	-0,86
Dotation de solidarité rurale et DGD	25.560	26.748	188	0,71
Fonds national de péréquation	48.605	47.800	-805	-1,66
État – compensations TH – FNB - TP	27.645	29.370	1.725	6,24
F.D.P.T.P.	1.900	2.200	300	15,79
Taxe sur droits de mutation	18.400	18.400	0	0
<b>-TOTAL ATTRIBUTIONS DE L'ETAT</b>	<b>536.651</b>	<b>534.502</b>	<b>-2.149</b>	<b>-0,40</b>
<b>-ATTRIBUTION DE LA CODECOM</b>	<b>141.863</b>	<b>141.863</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>•CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>668.228</b>	<b>683.495</b>	<b>15.267</b>	<b>3,51</b>
-Augmentation des taux de 1,20%		8.200	8.200	
<b>TOTAL FISCALITE ET DOTATIONS</b>	<b>1.346.742</b>	<b>1.368.060</b>	<b>21.318</b>	<b>1,58</b>

Les dotations de l'État diminuent de 0,86% et notamment la Dotation Nationale de Péréquation qui perd 3.557€

Les compensations liées aux exonérations de taxes augmentent de 6,24% soit 1.725€.

Les droits de mutations sur les transactions sont maintenus prévisionnellement à leur niveau 2009.

La compensation de taxe professionnelle attribuée par la Codecom reste figée à son montant de 2002

Les contributions directes bénéficient d'un effet base à hauteur de 1,2% au titre de la revalorisation appliquée par les services fiscaux et de 1,27% au titre de l'accroissement de l'urbanisme.

**Pour maintenir le niveau de nos services et nos capacités d'investissement, il convient de compenser la baisse des dotations de l'État par une augmentation du produit fiscal de 1,20%.**

## TARIF 2010 DU PRIX DU M3 D'EAU

	2009	2010	% Evol.
Eau	0,947	0,968	+2,22%
<b>Taxes:</b>			
Contre valeur	0,622	0,622	0%
Assainissement	1,466	1,490	+1,64%
Prix du M3 en €	3,035	3,080	+1,48%
Prix TTC	3,202	3,250	
Prix du M3 en frs	21,00	21,32	
Abonnement €	26,375	26,375	0%
Tarif 120 M3 €	410,61	416,37	+1,40%

Le service de l'eau et de l'assainissement est de la compétence de la Codecom de Bar-le-Duc. Le coût de fonctionnement est désormais mutualisé pour l'assainissement et l'eau. La répartition de la charge liée aux investissements réalisés ou à réaliser est supportée par les abonnés de la commune concernée, et ce, jusqu'à ce que toutes les communes soient au même niveau d'équipement pour permettre la mutualisation.

*Le tarif augmente de 1,40% pour Fains-Véel.*

## LE VOTE DES TAUX

Taxes	Taux moyens 2009			Taux 2010 (+1,2%)
	Nationaux	Départementaux	Fains-Véel	
Habitation	14,97	12,07	13,46	13,83
Foncier bâti	19,32	21,62	19,97	19,97
Foncier non bâti	45,50	32,24	41,27	41,27
Professionnelle	16,13	10,06	11,58	
T.E.O.M.			10,86	11,00
Taux moyen pondéré habitation et foncier	16,52	Dont foncier non bâti	16,74	Dont foncier non bâti 16,94

Le taux du foncier bâti se maintient au dessus du taux moyen national, et celui de la taxe d'habitation reste en deçà.

Les taux moyens nationaux et départementaux poursuivent leur augmentation, confirmant une tendance générale à la hausse de la fiscalité locale depuis plusieurs années.

L'augmentation du produit fiscal de 1,20% soit 8.200€ portera sur la taxe d'habitation qui passera de 13,46% à 13,83%. La moyenne nationale se situe à 14,97% et la moyenne départementale à 12,07%

Les autres taux sur le foncier bâti et le foncier non bâti resteront inchangés.

Le taux moyen pondéré 2009 des taxes foncières et d'habitation est de 16,74% et se place légèrement au dessus du niveau du taux moyen national de 16,52% et en dessous de celui de 2008 du département 17,70%

La Codecom doit faire face à une augmentation de 2,5% du coût de ramassage et de traitement des ordures ménagères et par conséquent augmenter le produit de la TEOM. Pour Fains-Véel les bases notifiées passent de 1.830.374€ en 2009 à 1.876.556€ en 2010 soit + 2,52% et le produit attendu passe de 198.779€ à 206.421€ soit +3,84% en conséquence le taux de TEOM passe de 10,86 à 11% soit +1,29%, pour un taux moyen de 11,30% appliqué sur le territoire de la Codecom

### •Taux votés par le Conseil Municipal:

-sans augmentation:

- taxe sur le foncier bâti: 19,97%

-taxe sur le foncier non bâti: 41,27%

-avec augmentation:

-taxe d'habitation: 13,83%

### •Taux votés par la Codecom:

-taxe sur les ordures ménagères 11%

-taxe professionnelle pour les entreprises.

(Ce taux sera voté courant du mois d'avril 2010, la Codecom n'ayant pas connaissance des bases fiscales lors du vote de son budget.)